



Pension alimentaire reçu par ma mère pas donnée?

Par **Encoredecu**, le **09/02/2009** à **20:27**

bonjour,

Je me permet de vous expliquer ma situation.

J'ai 22ans, je vis en couple et j'ai un enfant.

Mon papa payait a continuer de payer une pension alimentaire(+les arriérée ce qui fait 500euros/mois, retrait sur son salaire) pour moi mais ça versait de son travail au compte de ma maman. Je précise que je ne suis plus au étude, je travaille et que donc mon père aurait du arrêter de payer cette pension.

L'année passée suite a un cancer il a du arrêter un moment de travailler et maintenant depuis 6mois il a reprit et les 500euros ont encore été versé sur le compte pendant les 6mois.

Ma maman ne m'as jamais mis au courant de cela et j'ai appris aujourd'hui cette histoire par mon papa qui m'a fournis une photocopie de ses fiche de paye mentionnant ce retrait sur salaire de 500 euros. (donc 3000euros versé sur le compte de ma maman en 6mois)

Je contacte donc ma maman par téléphone pour lui demander des explications et elle me répond que je mens et que même si c'est vrai je devrai passer par la justice si je veux récupérer quoi que ce soit.

Donc mes questions sont: Quelle serait selon vous la solution la plus adéquate a ce problème?

Quel sont les démarches a faire et quelle en serait le coût approximativement?

(en parcourant ce forum je lis ceci :

Art 1376 c.civ. : "Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû s'oblige à le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu".

Est ce que cela s'applique a mon problème? car je me disais au début que peut-être il n'y avait rien a faire :()

Ce n'est a la limite même pas une question d'argent même si au vu de ma situation financière il serait le bien venu et devait m'appartenir, mais je ne veux pas qu'elle profite de l'argent que mon père versait je préfèrerai largement que cet argent revienne lui revienne a lui!

Bien a vous